



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Cho (O)ALA-gom

Périodique trimestriel / Avril - Mai - Juin 2020

#98

NEWS : été 2020 et COVID-19

DOSSIER : "Le temps (LIBRE), c'est de l'argent"

Bureau de dépôt : 1300 Wavre
N° d'agrément : P204155
Editeur responsable : Caroline DemaiFFE, responsable communication
COALA asbl - Rue du Rivage, 10 - 1300 Wavre



COALA^{asbl}

3 » Édito**4 » News des secteurs****7 » Dossier : " LE TEMPS (LIBRE), C'EST DE L'ARGENT "**

- L'extrascolaire, on s'offre un extra ou le social c'est extra ?
- Des loisirs pour tous ! Vraiment ?
- COAL'Happy... Vers l'accès aux vacances pour tous !
- Jeux d'argent, jeux d'enfants
- Petit magasin OR NOT petit magasin ?
- Un envol vers d'autres possible... Projet JUMP 2019
- C'est dans la poche ! Nos enfants et l'argent de poche...
- Quand l'argent inspire...

17 » À venir

Rédaction : Fanny Defossez, Caroline Demaiffe, Olivier Geerkens,
Valentine Gérardy, Marie Loiselet.
Avec la participation de Cynthia Vandersmissen.

Crédit photos : freepik.com (couverture) / Pixabay (pp 3, 5, 15) / COALA asbl

Graphisme et mise en page : Caroline Demaiffe

VIRUS...

À l'heure d'écrire ces lignes, nous savons que nos animations de vacances vont pouvoir être organisées... et nous en avons même reçu les conditions in extremis avant le bouclage du numéro (Ce qui m'a obligé à repenser l'ÉDITO !).

Certes, l'été 2020 aura une couleur COALA mitigée. Beaucoup de ce qui fait notre spécificité risque d'être édulcoré : décorum, convivialité, grands jeux d'aventures... Nous travaillons cependant d'arrache-pied avec les équipes d'animation pour préserver l'esprit vacances et évasion dont les enfants ont tant besoin.

Reste à savoir comment ceux qui nous confient les enfants envisagent ce retour au sein de ces "bulles de 50" avec des enfants qui ne resteront pas sur une chaise...

Comme pour le retour des enfants à l'école, les centres de vacances font aussi partie de ces situations qui nous divisent, pour certains cela est absolument nécessaire, pour d'autres c'est inutile, au mieux, digne de moutons sans esprit critique, au pire...

Voilà une conséquence du virus peu ou pas prise en compte par les "experts", il nous divise en deux grands "clans". Chacun jugeant et critiquant l'autre.

Transversalement, ce sont les visions sanitaires et économiques qui sont mises en avant. Ces lieux de vie des enfants, école comme accueil durant le temps libre, sont souvent perçus comme des structures permettant une vie professionnelle uniquement. Une vision dichotomique nourrissant ce clivage et incompréhension de part et d'autre.

Une vision qui nourrit un autre virus, insidieux, le virus de la peur !

Ce n'est pas notre vision !

Nous vivons bien en symbiose entre tous les cercles de vie, avec toutes les réalités d'âge... en bulles (pour utiliser un terme d'actualité). Des bulles non hermétiques qui se rencontrent et qu'on essaie de ne pas faire éclater.

A côté de la santé et de l'économie doit être préservé le développement social (qui regroupe notamment vie de groupe, loisirs, rencontres, apprentissages non formels, projets...). Pas en opposition, en coordination !

En attendant, tant qu'à mettre l'argent au cœur des débats, nous avons décidé de l'aborder dans notre dossier.

L'argent est aussi bien présent dès l'enfance...

Olivier



PROTOCOLE D'ACCUEIL DURANT LE TEMPS LIBRE - ÉTÉ 2020 - COVID 19

Voici un résumé du protocole en vigueur pour nos activités de l'été. La version complète est transmise lors de la confirmation d'inscription et disponible sur www.coala.be.

Inscriptions et présences : l'inscription préalable des enfants est obligatoire pour le respect des normes de sécurité sanitaire. COALA tient un registre de présences à jour, tant pour chaque bulle de contact que pour les personnes extérieures (en conformité avec le RGPD).

Un enfant ne peut se présenter à l'activité que s'il ne présente aucun signe de maladie, et ce depuis 5 jours.

COALA se réserve le droit de demander aux parents un certificat médical de bonne santé en cas de manifestation de symptômes.

Capacité d'accueil et organisation des groupes : nous maintenons nos capacités ordinaires d'accueil, mais dans le respect strict du maintien du principe de "bulles de contact" de maximum 50 personnes (participants et animateurs compris).

Chaque bulle est autonome et dispose de ses locaux (dont l'accès est strictement limité aux enfants et aux animateurs composant la bulle), de son matériel et de son équipe d'animation. Les contacts vers l'extérieur sont réduits au minimum indispensable.

Au sein d'une même bulle, des sous-groupes peuvent être constitués.

Les bulles seront stables au cours d'une même semaine mais pourront varier de semaine en semaine.

Organisation des arrivées et départs : la personne amenant l'enfant ne doit présenter aucun symptôme de COVID-19. Lors de l'arrivée, elle doit porter un masque, respecter les mesures de distanciation physique et rester à l'extérieur du bâtiment. COALA organisera donc une zone d'accueil extérieure, sorte de sas, afin d'accueillir enfants et parents. Un membre de l'équipe en assurera l'organisation ainsi que la transmission des informations entre les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation. C'est cette personne qui conduira les enfants à l'intérieur des locaux. L'"au revoir" devra donc être réduit au mieux afin de ne pas prolonger la file d'attente.

Un sens unique pour l'accès à l'accueil sera fléché. Le temps d'échange oral avec les parents est nécessaire, mais sera au maximum limité à l'essentiel.

Préparation et organisation des activités : les équipes d'animation sont sensibilisées aux mesures sanitaires et de sécurité. Elles sont attentives à leur respect durant les activités. Nos activités se dérouleront de la manière la plus "normale" et "habituelle" possible. Les enfants seront associés, de la manière la plus ludique possible, au respect des consignes sanitaires. Le lavage des mains avant et après l'activité sera rappelé. L'utilisation des espaces extérieurs sera privilégiée un maximum.

Organisation des repas et des siestes : chaque bulle mangera dans son local ou à l'extérieur si le temps le permet, dans le respect des règles sanitaires. Si les enfants mangent dans leur local, le nettoyage des tables sera effectué avant et après le repas. Le lavage des mains avant et après le repas sera organisé.

Pour les plus jeunes, et si besoin, un local "sieste", bien aéré, est prévu par bulle. Chaque enfant a sa couchette. Il n'en change pas durant toute la semaine. Les parents sont invités à apporter dans un sac réservé à cet effet : un couvre-lit, un oreiller, et le doudou.

Mesures sanitaires et d'hygiène : nous rappellerons régulièrement les mesures en vigueur depuis le début de la crise sanitaire :

- » Toux et éternuement dans le pli du coude
- » Mise à disposition et utilisation de mouchoirs à usage unique
- » Lavage fréquent des mains, au savon.
- » Utilisation de poubelle avec couvercle
- » Distanciation physique (1,5m) ENTRE ADULTES UNIQUEMENT
- » Aération fréquente des locaux

Port du masque : les animateurs ne porteront pas de masque. Exceptions : lors d'une activité à l'intérieur si la distanciation physique n'est pas possible entre adultes ; lors des contacts avec les parents et avec tout autre adulte externe à la bulle ; lors des soins (bosses et bobos).

Nettoyage et désinfection : les locaux seront aérés régulièrement et seront nettoyés minutieusement une fois par jour en dehors de la présence des enfants. Les toilettes seront nettoyées, désinfectées et aérées plusieurs fois par jour.

Procédure d'urgence en cas de suspicion d'infection au COVID-19 : COALA respecte une procédure d'urgence définie par le protocole jeunesse, avec notamment, un lieu d'isolement dans un espace dédié. Les parents et le référent médical externe seront systématiquement contactés.

Recommandations spécifiques pour l'accueil résidentiel : l'accueil résidentiel respectera les recommandations générales pour l'accueil indiquées précédemment. Cependant, des règles spécifiques seront mises en place : déplacements minimisés, temps de repos plus longs, literie non fournie...



"Le temps (LIBRE), c'est de l'argent"

"Argent, trop cher... Trop grand, la vie n'a pas prix".

Un air connu pour les fans de Téléphone en 1986 ... avant la naissance de COALA.

Aujourd'hui, nous pourrions chanter : "ATL, trop cher... Trop important, le temps libre n'a pas de prix !"

Cet univers dans lequel l'argent prend une place primordiale, c'est le monde dans lequel nos enfants grandissent.

Très tôt, ils s'y confrontent en ressentant, sans bien comprendre, la valeur que les adultes lui donne.

Ils en parlent. Ils en voient... plus qu'ils en manipulent. Du moins au départ, car il leur brûle les doigts de plus en plus jeunes.

Parce qu'il est un signe d'intégration. Parce qu'il est source de loisirs. Parce qu'il permet de l'autonomie.

Parce qu'il est le résultat des premiers jobs. Parce que...

L'extrascolaire, on s'offre un extra ou le social c'est extra ?

Par Fanny DEFOSSEZ, formatrice ATL et Olivier GEERKENS, responsable RELEX

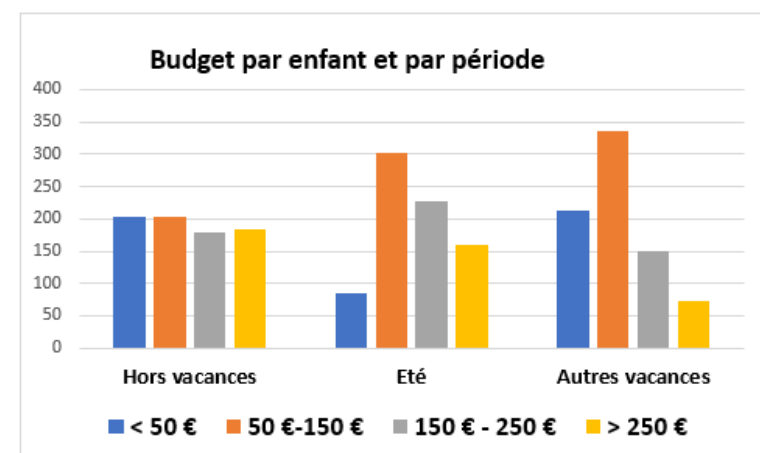
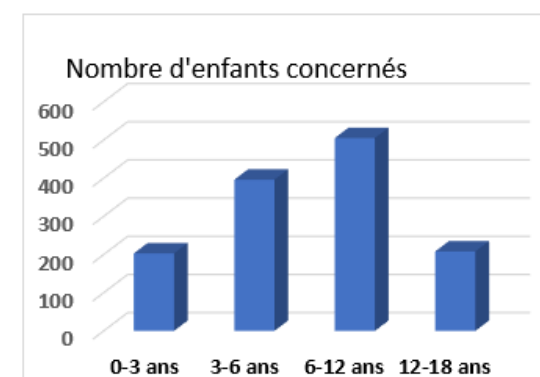
Les enfants et les jeunes ont besoin/ envie d'activités ! Il s'agit même d'un droit inscrit dans la convention internationale des droits de l'enfant ! Mais voilà : cela a un coût ! Un coût qui peut impacter fortement les familles... et les enfants !

Un exemple réel : un couple avec deux enfants. Les parents et les grands-parents travaillent, limitant fortement leurs aides dans la garde des enfants...

- Nos deux enfants fréquentent donc l'**accueil extrascolaire** de l'école tous les jours = total : (2 x 36 €) x 9 mois = **648 €** ;
- Le plus grand participe, via une asbl, à une **aide aux devoirs** au sein de son école : **60 €/an** ;
- Il pratique aussi de la **gym** dont la cotisation au club, assurance et matériel compris, s'élève à **500 €/an** ;
- Pendant les 12 semaines de congés scolaires, ils vivent leurs aventures pendant 7 semaines au sein de centres de vacances à raison d'un **séjour** d'une semaine (2 x 350 €) et de 4 semaines de **plaine** (2 x 4 x 70 €), soit **1260 €** ;

Cela leur revient donc à un total de **2468 €/an**, soit **103 €/mois** par enfant dont une partie pourra être déduite des impôts. Le décompte est fait "rapidement" sans tenir compte des frais annexes de matériel et déplacements que cela génère...

Un exemple ! Nous avons donc voulu objectiver cela en lançant un sondage questionnant le poids financier de l'ATL pour les familles. Entre le 7 et le 21 mai, 845 familles y ont répondu. Nous n'avions pas l'ambition d'en faire un travail scientifique rigoureux, juste une "photo" auprès de notre réseau de familles et de partenaires. Nous prendrons le temps d'y consacrer une prochaine *Gom'ette* afin d'en comparer les résultats avec d'autres enquêtes (Les familles bruxelloises et luxembourgeoises ne représentent "que" 6% des répondants).



Le budget global familial peut atteindre plus de 6000 € annuels ! Un montant qui limite certains enfants dans leurs accès à la richesse culturelle et sociale ?

Cela paraît évident... "Certaines activités sont très chères et nous ne pouvons les proposer de manière équivalente à nos 2 enfants", commente une famille et peu nombreux sont les répondants de notre sondage qui affirment que le prix n'est pas un critère de choix. Séverine Acerbis¹ met en avant que **les enfants qui profiteraient le plus des effets positifs d'un accueil de qualité en sont, de facto, les premiers exclus...** notamment à cause du frein financier.

Les familles ont changé. Les grands-parents travaillent, leurs petits-enfants fréquentent donc davantage l'extrascolaire. Le nombre de familles recomposées est plus important, cela a pour conséquence : plus de frais d'activités pour le couple qui

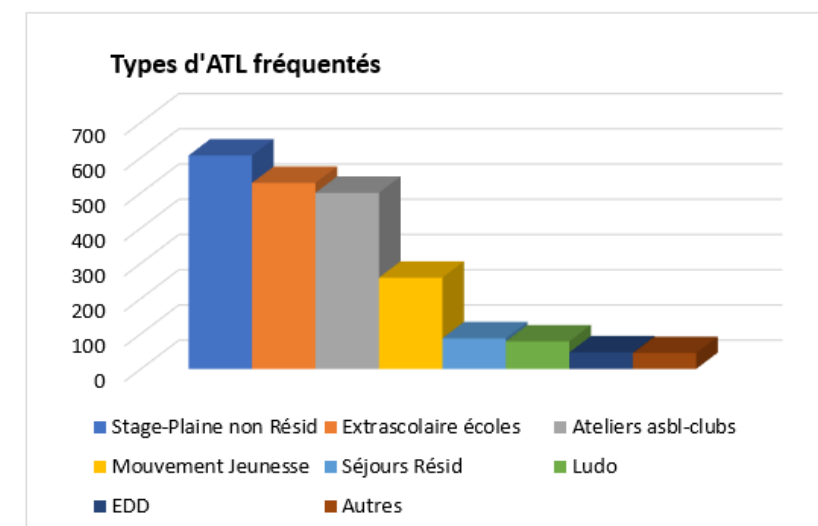
s'occupe de plus d'enfants. Les familles monoparentales sont plus nombreuses également, faisant peser les frais à charge d'un seul parent.

UNE OFFRE VARIÉE MAIS VARIABLE... PAS TOUJOURS ACCESSIBLE

À chaque structure son propre coût. Allant de la gratuité complète pour certaines "garderies" à des activités pouvant atteindre des coûts importants : une autre enquête récente citait le montant de 100 € comme base d'une semaine non résidentielle dans le secteur des stages sportifs ; nos répondants rapportent des montants de 350 € pour un séjour résidentiel, le maximum cité étant de 4200 € ! (Sans doute pour un séjour ADOS à l'étranger).

Pourquoi cette différence ? Il existe une très grande diversité d'opérateurs au sein de l'accueil temps libre. Ces opérateurs bénéficient de subventionnements ou pas, acceptent les sponsors commerciaux ou non, font des choix d'objectifs et de valeurs parfois liés à des contraintes institutionnelles, prévoient un encadrement en nombre et en qualité, profitent d'infrastructures très variables, investissent dans des outils de communication issus du secteur marchand ou pas. Autant de variables qui influencent ce coût...

"Plus le prix est élevé, plus c'est de qualité!", un adage qui n'est pas aussi vrai qu'il n'y paraît !



DU SOUTIEN

Notre sondage a posé la **question ouverte** : Avez-vous bénéficié d'un soutien financier suite à la participation de vos enfants à des activités ATL ? Si oui, le(s)quel(s) ? 56% des familles (Seulement ?) y ont répondu positivement ; la Mutuelle étant citée très majoritairement (81%) suivie, de loin, par la déduction fiscale (un peu moins de 15%). Des soutiens limités, donc, et pas accessibles à tous !

Du côté des opérateurs, c'est principalement l'ONE qui subventionne les opérateurs... pour peu qu'ils soient agréés et se plient, donc, à une série d'obligations pédagogiques et organisationnelles (replongez dans notre dossier #80, il est accessible sur www.coala.be en visitant la bibliothèque de nos ChoCOALA-gom).

Notre société a tout à gagner d'un encadrement qualitatif des enfants en collectivité durant leur temps LIBRE. Il est manifeste que le coût reste un frein pour les enfants et les parents auxquels l'ATL apporterait le plus grand bénéfice.

Pour aller plus loin, nous vous proposons de lire, en attendant une *Gom'ette* :

- ¹ACERBIS, S., "L'accueil extra-scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles : à deux vitesses", in Santé conjugulée, n° 67, mars 2014, p. 101-103
- Un article du ligueur
- L'accueil extrascolaire, un outil pour lutter contre les inégalités sociales ? Étude UFAPEC 2019
- Un rapport de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) publié en février 2019

SCAN ME



Des loisirs pour tous ! Vraiment ?

À partir des actes rédigés par Camille Gillissen – Arc-en-Ciel ASBL

Le 11 octobre 2019, l'asbl Arc-en-Ciel a rassemblé ses membres et ses partenaires à Louvain-la-Neuve afin de célébrer ses 65 ans d'existence coïncidant avec les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Invité à cette journée d'étude et d'échanges entre professionnels de la Jeunesse, COALA y a animé deux ateliers-débats sur le thème de l'accès aux loisirs : lesquels et à quel prix ?

Difficile en une heure de faire le tour de la question mais les actes¹ de cette journée rappellent certains constats identifiés par les actrices de terrain présentes :

- Les loisirs sont essentiels car ils permettent de sortir l'enfant de son cadre de vie habituel ;
- La situation diffère en fonction de l'âge des enfants concernés ;
- On note un ressenti général de frustration, de colère et d'anxiété de la part des équipes éducatives lié au fait de ne pas pouvoir toujours répondre aux besoins et demandes des enfants.

À QUEL PRIX ?

Le "prix" est dans la question posée en début de débat.

Le coût financier pour les familles et les structures d'aide à la jeunesse est un élément à prendre en compte. Il y a un vrai budget à prévoir tout au long de l'année dans ce qui est devenu un marché avec ses règles d'offres et de demandes !

Néanmoins, le souhait des enfants se heurte aussi à d'autres paramètres à gérer :

- La logistique : trajets, horaires, zones géographiques... avec une attention particulière à la mobilité.
- Les ressources humaines : pour la réalisation et l'encadrement mais aussi la disponibilité exigée par certains clubs sportifs notamment ;
- La communication : chaque opérateur y va de sa diffusion avec ses moyens. L'accès aux informations et le regard critique que cela impose crée aussi de la différence ;
- L'accessibilité : ... qui n'est pas que financière. Certaines structures refusent les enfants

dépendant de l'Aide à la jeunesse. La mixité sociale ne semble pas une valeur indispensable de tout projet d'accueil.

Jongler avec tous ces paramètres est donc le prix réel à payer...

"La convention internationale des droits de l'enfant est le texte le plus ratifié au monde. Le comité qui vérifie son application se base sur le niveau économique et de développement de chaque pays. On observe malheureusement qu'en situation de pauvreté, aucun article n'est respecté, ce qui entraîne de graves conséquences sur plusieurs aspects : Santé, Enseignement... et Loisirs !"

Bernard Devos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, discours aux 65 ans d'Arc-en-Ciel



¹ Les actes complets de cette journée sur l'accompagnement des jeunes aujourd'hui et demain sont disponibles chez Arc-en-Ciel ou COALA

COAL'Happy...

Vers l'accès aux vacances pour tous !

Parce que les vacances sont essentielles au bien-être de tous, COALA a créé, en 2015, COAL'Happy.

UNE PHILOSOPHIE

Pour COALA, chaque enfant :

- est une personne à part entière, il n'est pas un mini-adulte mais l'adulte de demain ;
- a besoin de jouer et aussi de se reposer, d'être accueilli et sécurisé, d'être reconnu et valorisé ;
- gagne à évoluer au sein d'un groupe ;
- a droit à vivre des vacances lui permettant de s'évader du cadre habituel auquel il est soumis tout au long de l'année : au niveau de l'infrastructure, du rythme et des activités, de son temps libre.

Pour COALA, un centre de vacances :

- est un lieu où l'on propose du temps et de l'espace aux jeunes pour passer du rêve au projet, de la parole à l'action, de l'individuel au collectif ;
- est un lieu où les vacances sont au centre ;
- est un lieu d'éducation à part entière ;
- est un espace-temps durant lequel l'enfant peut également se réaliser pleinement dans le respect des autres et de lui-même ;
- est un service aux enfants prioritairement.

Pour COALA, les séjours de vacances, en tant qu'animations résidentielles :

- offrent une expérience de vie de groupe unique ;

- permettent à chaque enfant de vivre pleinement ses loisirs en-dehors du contexte familial ;
- permettent particulièrement à chaque enfant de se construire en tant que citoyen ;
- favorisent l'accès à des responsabilités individuelles et collectives.

COMMENT ÇA MARCHE ?

COAL'Happy est un fonds lié à un **compte spécifique** au projet pour bien en distinguer la gestion. Il est **agréé** et **soutenu** par le service **Arc-en-Ciel**, qui permet aux donateurs de bénéficier d'une **déductibilité fiscale**. COAL'Happy est alimenté par des particuliers et des entreprises via des appels aux dons ; par des parents qui, lors d'une inscription, offrent une journée supplémentaire de vacances pour un autre enfant ; par des actions ponctuelles des permanents et des jeunes de COALA.

POUR QUI ?

Tout parent qui souhaite un soutien financier pour la participation de son (ses) enfant(s) à un **séjour de vacances COALA** peut faire appel à COAL'Happy.

COALA peut également contacter directement le CPAS des communes partenaires ainsi que les parents d'enfants fréquentant déjà ses lieux d'accueils extrascolaires et souhaitant participer à un séjour. En effet, COALA y côtoie au quotidien des enfants aux situations particulières qui les empêchent de rejoindre les groupes en vacances.

En 2019, nous avons reçu 1047,60 € via arc-en-ciel et 1492,79 € via nos activités propres

Cela a permis à des enfants venant des CPAS de Huy et Bouillon de participer à nos séjours à moindre coup. (Réduction de 100€ pour 20 enfants et 75€ pour 10 enfants).

3 familles ont pu profiter du tarif réduit à notre séjour de Chevetogne pour une intervention de 435€.

> Total de 3185€ d'intervention COAL'Happy

Cela porte le solde du fonds au 31/12/2019 à 1311,89€

Un comité interne au projet COAL'Happy décide de l'affectation des moyens pour les séjours de vacances.

Une PAF forfaitaire variant entre 3 € et 10 € par jour est toutefois demandée aux familles soutenues par le projet. Cette somme est intégralement reversée à COAL'Happy afin que d'autres enfants puissent vivre des vacances inoubliables.

EN PRATIQUE...

Vous souhaitez nous soutenir ?

- Notre projet est agréé et soutenu par le Service Arc-en-Ciel (Rue du Bien Faire 41 à 1170 Bruxelles). Vous pouvez faire un don sur le compte :

BE41 6300 1180 0010

communication: "don projet 180"

Tous les dons d'au moins 40€ peuvent être exonérés d'impôts. Le service Arc-en-Ciel vous adressera dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année suivante l'attestation à joindre à votre prochaine déclaration fiscale.

- Offrez une journée de vacances à un enfant (30€ = 1 journée) en faisant un don sur le compte de COALA asbl (Rue du Rivage 10 - 1300 Wavre) **BE97 0012 9437 2949**
communication: "don COAL'Happy"

Jeux d'argent, jeux d'enfant

Par Valentine GERARDY, animatrice et formatrice CVAC

Les créateurs de jeux de société puisent leur inspiration dans tout ce qu'ils côtoient : des périodes de l'histoire aux univers futuristes, des pirates aux trolls des montagnes, du Japon au cœur de nos villes...

Là aussi, l'argent est (omni) présent !

On connaît tous les bienfaits des jeux de société : s'amuser, jouer à plusieurs, coopérer, favoriser l'estime de soi, respecter des règles, attendre son tour et gérer sa patience, gérer ses émotions, apprendre à perdre, découvrir des stratégies...

Les jeux de société, c'est aussi l'occasion pour les enfants de jouer avec de l'argent. Une première expérience de la "vraie vie" avec un avantage supplémentaire : ils peuvent expérimenter dans un environnement sûr, sans conséquences réelles. C'est donc au travers de certains jeux qu'ils vont avoir la possibilité de manipuler des billets et des pièces, de gérer leur argent, de comprendre la valeur de l'agent, de gérer un budget...

Parmi ces jeux*, il y a les classiques dans lesquels les joueurs vont devoir construire et gérer un patrimoine, acheter des propriétés, payer des taxes... :

- **Le Monopoly** - existe en différentes versions dès 5 ans (Ludos COALA)
- **La Bonne Paye** - dès 8 ans (Ludos COALA)
- **Destin, le jeu de la vie** - dès 8 ans

Il existe aussi des jeux dans lesquels les joueurs vont gérer leur budget, devoir économiser, dépenser ou vendre des biens pour atteindre leurs objectifs... :

- **Le jeu de l'argent de poche** - dès 6 ans (Ludos COALA - Jumbo)
- **Le jeu du P'tit Marchand** - dès 5 ans (Ravensburger)
- **Budgix** - dès 5 ans (Thomas Bertin)
- **Miniville** - dès 7 ans (Moonster Games)
- **Terrabilis** - 12 ans et + (Sly Frog Games)

Des jeux d'argent sans argent, ça existe aussi ! Dans ces jeux, ce ne sont pas des sous à manipuler mais plutôt des ressources. Les mécanismes de base liés à l'économie restent présents : la gestion, la négociation, l'investissement... :

- **Catane** - existe en différentes versions dès 5 ans (Ludos COALA - Filosofia)
- **7 wonders** - dès 10 ans (Ludos COALA - Repos productions)
- **Century** - existe en différentes versions dès 10 ans (Ludos COALA - Plan B Games)
- **Agricola** - 12 ans et + (Ystari Games)

Pour les joueurs qui ont de la tchatche, il existe des jeux où le principe de base, c'est de marchander. Troc, négociation, achat, vente... :

- **Jaipur** - 12 ans et + (Ludos COALA - Gameworks)
- **Boursicotte** - dès 10 ans (Asmodée)

Le jeu de société est avant tout ludique ! Ne ramenons pas tout à la réalité, ne nous servons pas des jeux pour apprendre à tout prix. Certes, les bases de l'économie sont approchées dans tous ces jeux, mais laissons une part de fantaisie et prenons le temps de nous amuser... tout simplement.



Les ludothèques regorgent de ces jeux et bien d'autres que les animateur.trices vous feront découvrir avec plaisir... contre très peu d'argent. Vous pourrez ensuite acheter votre coup de cœur en connaissance de cause.

Le réseau Ludos COALA, à Andenne, Gembloux et Mont-Saint-Guibert, a mis en place un accès sur rendez-vous de nombreux packs jeux : tapez Ludothèque COALA dans FB pour en savoir plus ou via notre site.

* L'âge renseigné l'est uniquement à titre indicatif

Petit magasin... OR NOT petit magasin ?

Cynthia, coordinatrice au sein de LORYHAN asbl

Lorsqu'un enfant part en séjour résidentiel, en vacances ou avec sa classe, se pose inévitablement la question de l'argent de poche. On lit souvent : "un montant raisonnable", "dans une enveloppe à son nom", "sous la responsabilité de l'enfant". En donner, mais pour quoi faire ?

Un petit magasin au Centre Loryhan, oui, non, peut-être, parfois...

Notre Centre se trouve sur le site du Tombeau du Géant en pleine nature. De ce fait, les enfants ne sont pas tentés, nous n'avons pas de magasins dans le village.

En 2020, après avoir vécu des séjours avec ou sans "Petit magasin" sur place, avec ou sans argent de poche autorisé, nous avons décidé de proposer notre petit magasin uniquement et exclusivement à la demande des responsables de groupes ponctuels.

Nous acceptons que les enfants qui participent à nos séjours aient de l'argent de poche mais nous ne le provoquons pas. Nous sommes heureux de pouvoir faire vivre un séjour avec des plaisirs simples, un retour aux sources ; un séjour où le souvenir que je vais rapporter

à la personne qui compte pour moi pourrait tenir au creux d'une main, de ma main...

Un caillou qui me rappelle tant et tant de beaux moments, qui m'inspire une créature visible pour celui qui saura la regarder...

Une mélodie qui résonne de mille voix au plus profond de moi... une musique que je ne chanterai plus jamais seul...

Un sourire reflétant un bonheur partagé avec des gens aussi différents que riches...

Si, par contre, au détour d'une sortie, les enfants sont tentés par l'achat d'une glace ou d'un souvenir sur un marché, chaque enfant pourra s'offrir son petit extra avec l'argent provenant de "sa" poche. Si une sortie permet

une dépense de ce type, nous nous arrangerons toujours pour que chaque enfant soit logé à la même enseigne.

Si une classe découverte ou un groupe résidant dans notre Centre nous demande à ce que les participants puissent s'acheter un souvenir, nous proposons notre petit magasin sur demande, fourni uniquement par La Boissellerie, magasin local et artisanal. Le bénéfice de ces ventes est destiné à offrir des vacances à des enfants qui n'en n'ont pas autrement. Nous n'organisons par contre pas de ventes de bonbons ou de boissons afin de ne pas inciter ou de ne pas créer des besoins chez les enfants.

L'ARGENT COMME OUTIL ÉDUCATIF

Quand l'enfant quitte son cadre familial pour plusieurs jours, ce sont de nouveaux repères et de nouvelles expériences qu'il va vivre. Une richesse (sans mauvais jeu de mot) !

En lui permettant de dépenser de l'argent, du vrai, il va devoir gérer son budget dans la durée. Il découvrira la tentation de se faire plaisir à lui... ou à un ami tout en se confrontant aux limites et à la frustration de ses moyens. Certains parents lui glisseront dans l'oreille que l'argent non dépensé pendant son séjour sera glissé dans son cochon-tirelire : un dilemme supplémentaire...

Lui confier cet argent en mains propres plutôt qu'aux animateurs le responsabilisera, le renforcera dans sa confiance en lui et dans celle que vous lui accordez tout en devant évaluer les risques de perte... ou de vol. Et s'il prenait cette décision lui-même ?

Ce sera également l'occasion de manipuler cet argent dont on lui parle tant sans réellement le voir tout en découvrant sa réelle valeur.

Vous en connaissez beaucoup d'autres des espaces-temps où un enfant peut vivre cela en toute autonomie ?

Un envol vers d'autres possibles...

Projet Jump 2019 : "Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants"

Par Cynthia VANDERSMISSEN, ...

Des vacances pour des enfants vivant en centre d'accueil avec leurs mères demandeuses d'asile... et une bulle d'oxygène pour ces dernières, voici le coeur de notre projet JUMP.

LE PROJET

Le projet initial avait démarré en 2018: grâce au soutien de l'ONE, nous avons proposé aux mamans vivant aux **Logis de Louvranges** (structure d'accueil spécifique pour les femmes et mères demandeuses d'asile) d'accompagner leurs enfants en vacances à Botassart. L'idée était de permettre à ces derniers de vivre une semaine de plaine avec d'autres enfants, pendant que les mamans vivaient leurs propres projets... juste à côté... avant de se retrouver pour le repas du soir.

En 2019, nous avons organisé la phase 2 de ce projet initial. Pas de subvention ONE cette fois, mais

bien une levée de fonds grâce à COALAHappy et une soirée caritative organisée par les Logis.

Nous avons proposé à 8 enfants vivant aux Logis de Louvranges de participer à un séjour résidentiel COALA. Notre souhait était de repartir du groupe d'enfants présents en 2018. La confiance s'étant installée, il était plus facile de proposer à ces enfants une expérience en séjour... sans les mamans !

LES EFFETS POSITIFS

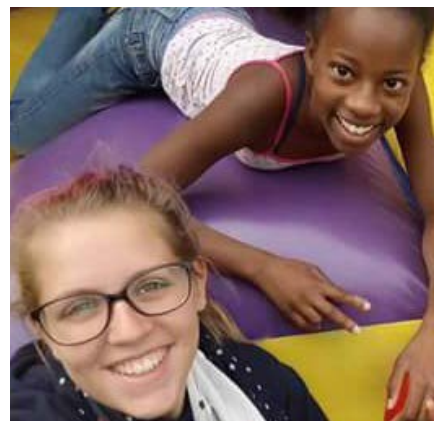
Parmi les effets positifs de ce projet, nous pouvons retenir la demande des mamans de pouvoir réinscrire leurs enfants à d'autres séjours ou plaines. Cela signifie que leurs craintes sont apaisées. Crainte de confier leurs enfants à des inconnus; crainte d'être séparées à jamais de leurs enfants si elles étaient renvoyées dans leur pays d'origine

pendant le séjour des enfants ; crainte du regard des autres... En permettant aux mamans de participer à la première phase du projet, elles ont appris à faire confiance.

Nous n'avions pas imaginé à quel point ce projet serait porteur et bénéfique, tant pour les enfants que pour les mamans et pour les Logis de Louvranges. Un enfant en projet de vacances pourra profiter réellement de cette pause d'autant plus qu'il voit sa maman un peu plus insouciant à côté de lui. Toute la famille repart plus forte après un projet comme celui-là.

Ce projet nous conforte dans l'idée que nous ne devons pas négliger la famille de l'enfant à qui nous voulons proposer de vivre un projet de vacances en groupe.

Autre effet positif de ce projet: les riches réflexions et remises en questions qu'il a suscité au niveau des croyances de chacun, enfants comme animateurs, sur les personnes réfugiées, sur le racisme...



DE CONCLURE...

Voir des personnes ayant obtenu leur statut de réfugiés, résidant de manière autonome et faisant la démarche de nous contacter pour partager nos animations, cela nous convainc de poursuivre ce genre de projet !

Trop d'enfants sont encore exclus de projets d'animation de vacances, nous devons poursuivre nos efforts pour qu'ils puissent y accéder.



SE SENTIR EN VACANCES

PARTICIPER À L'ABOUTISSEMENT DE PROJETS

RENFORCER DES AMITIÉS

S'ÉPANOUIR DANS LE JEU ET L'AMUSEMENT

EN VACANCES, ÇA PLAINE POUR TOUS !

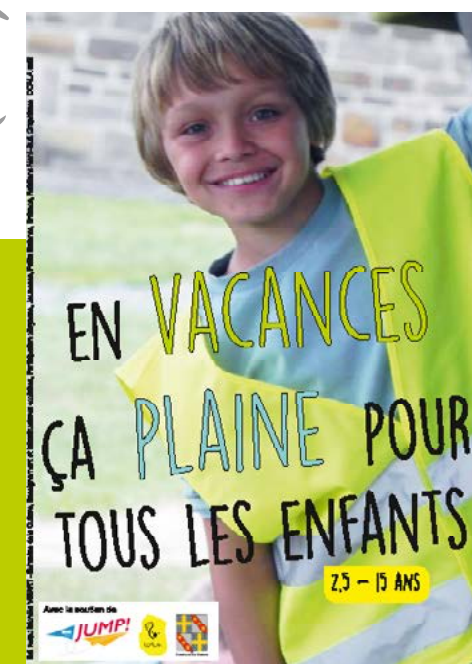
La **projet JUMP** de la plaine communale de Gesves coordonnée par COALA a été sélectionné par l'ONE en 2019 (et repris également cet été 2020). Au cœur du projet, la volonté d'une accessibilité pour TOUS les enfants. 2 freins à la participation ont été identifiés sur lesquels l'équipe d'animation a travaillé :

- **Les familles en difficulté financière**, en activant et coordonnant les réseaux du CPAS, de l'aide à la Jeunesse et de la commune... tout en y accordant un budget JUMP spécifique.

Une communication a mis en avant une volonté déjà présente dans notre projet d'accueil afin de mieux informer... et déculpabiliser : "Le montant financier ne doit pas être un frein à la participation d'un enfant aux vacances ; en cas de souci, nous vous invitons à nous contacter pour envisager des solutions."

- **Les familles en difficultés socio-éducatives ou sous influence de préjugés négatifs**, en communiquant largement sur l'intérêt pour l'enfant de vivre ces temps collectifs d'aventures et de partages que sont les plaines.

Nous avons également privilégié des temps de rencontre AVANT la plaine avec les animateurs sur les lieux de vacances pour activer la confiance et le dialogue direct. L'apéro d'avant plaine a notamment rencontré son petit succès et nous avons hâte d'en vivre la 2^e édition cet été.



JOUER DEHORS

PRENDRE SON TEMPS

C'est dans la poche !

Nos enfants et l'argent de poche :
vers l'autonomie financière de nos futurs adultes

Par Marie LOISELET, Animatrice et Formatrice COALA, mais aussi maman...

Les Organisations de Jeunesse ont pour objectif principal de donner aux jeunes le pouvoir d'agir sur leur environnement, de choisir, de les mener une autonomie critique. Des objectifs similaires, sans doute, poursuivis par les parents... L'argent de poche peut-il en être un moyen pour y arriver ?

L'argent de poche, c'est pour soi, dès l'enfance. Au quotidien, sans doute, dans le cadre des loisirs, dont les centres de vacances, sûrement.

L'ARGENT DE POCHE, OUI OU NON ?

Chaque famille est différente, tout comme les manières de procéder et il n'y a pas de règles en la matière. Avoir de l'argent de poche ne relève pas d'un droit de l'enfant, ni d'une obligation parentale; il s'agit plutôt d'un "privilège" influencé par différents facteurs :

- Les moyens financiers des parents
- Les besoins de l'enfant
- La valeur de l'argent et l'autonomie financière que l'on souhaite apprendre

Aucune étude ne prouve qu'un enfant qui reçoit de l'argent de poche est plus épanoui qu'un autre.

Certains parents affirment que verser une somme régulière à leur enfant leur permet de leur enseigner la valeur de l'argent et d'apprendre à épargner, devenir responsable... De cette manière, les jeunes sont en mesure d'apprendre à économiser pendant plusieurs semaines pour s'offrir ce qu'ils désirent ou de savoir le montant qu'ils ne peuvent dépasser par mois. Une fois tout dépensé, il faut attendre le mois prochain et ils ne pourront que constater par eux-mêmes la vitesse à laquelle disparaît l'argent. C'est pourquoi certains parents préfèrent dans les premiers temps verser de plus petites sommes plus régulièrement. C'est ainsi que le parent apprend à l'enfant à différencier un besoin (réfléchi) d'un désir (compulsif) et avoir un impact sur la relation de l'enfant à la publicité et à la surconsommation.

D'autres préfèrent couper la poire en deux en choisissant d'ouvrir un compte pour leur enfant et d'y verser un montant, qui lui permettrait un achat plus conséquent, mais aussi de mettre

à leur disposition de l'argent de poche pour des petites dépenses occasionnelles (sandwichs, bonbons...).

Des parents font plutôt le choix de donner de l'argent à leur enfant lorsqu'il en a besoin. Le but n'étant pas de céder à tous les caprices mais de pouvoir instaurer un dialogue, de pouvoir guider l'enfant dans son besoin, ses désirs et de le faire réfléchir. C'est alors l'occasion de décrypter avec lui les étiquettes, de comparer... En as-tu réellement besoin ? Pourquoi veux-tu avoir cela ? Est-ce que ce prix te paraît raisonnable ?

L'AUTONOMIE, À N'IMPORTE QUEL PRIX ?

Donner de l'argent de poche n'a de sens que quand l'enfant est capable de comprendre de quoi il s'agit. De l'âge et de la maturité de l'enfant va dépendre la somme donnée.

À nouveau, peu de règles en la matière. Dès que mon enfant sait compter, je lui offre de temps à autre une pièce à mettre dans sa tirelire. Quand l'enfant grandit, il pourra être responsable d'autres achats tels que la possibilité pour lui de s'acheter à manger à la cantine de l'école, d'aller au cinéma avec des amis... Pas étonnant que l'entrée en secondaire soit souvent un cap pour faire le pas.

ET EN PRATIQUE ALORS ?

- » Régulier dans le versement de l'argent de poche déterminé à un jour fixe, tu seras : il apprendra à anticiper ;
- » Le montant de l'argent de poche, tu préciseras et le feras évoluer avec le temps ;
- » Les frais couverts par cet argent, avec lui tu délimiteras ;
- » En aucun cas tu ne le conditionneras : ni bon bulletin ni chambre rangée n'y sont liés ;
- » À épargner, tu l'inciteras, surtout s'il reçoit de plus grosses sommes lors d'événements particuliers ;
- » Vivre ses expériences, tu le laisseras ;
- » Certaines dépenses, tu co-financeras : il apprendra le partage et l'échange ;
- » Des suppléments en échange de tâches, prudemment, tu conviendras. À la maison, tout travail ne mérite pas salaire : il apprendra l'acte gratuit ;
- » À travailler, plus tard tu l'inviteras: il appréhendera d'autant plus la valeur de l'argent.



Selon une étude menée par Wikifin en 2016, 2 parents sur 3 donnent de l'argent de poche à leur enfant dont le montant augmente avec l'âge :

- Avant 11 ans : la majorité ne reçoit pas d'argent de poche (42% à 11 ans). C'est à partir de 12 ans que la tendance s'inverse.
- Cet argent de poche peut monter mensuellement à 40 € à 13 ans, à 100 € à 15 ans, à 150 € à 18 ans et à 200 € pour les plus âgés !

En 2015, Le CRIOC (Centre de Recherche et d'Information des Consommateurs) mettait en lien la somme donnée à l'enfant par semaine et le revenu des parents.

Revenu mensuel brut des parents	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
1.500 euros	3,10 €	3,80 €	4,50 €	5,80 €	6,20 €	6,40 €	6,50 €	6,90 €
2.500 euros	5,70 €	6,20 €	6,40 €	6,90 €	7,10 €	10,10 €	12,30 €	14,30 €
4.000 euros	4,20 €	4,90 €	5,20 €	6,30 €	8,20 €	10,00 €	13,30 €	16,60 €

Quand l'argent inspire...

Par Cynthia et Olivier, Animateurs

Les chasses au trésor en tous genres ne manquent pas dans l'univers de l'animation. Ces trésors ne sont cependant pas des pièces en or ou des liasses de billets. Pourtant, l'argent peut aussi devenir source d'inspiration pour les animateurs.

Il y a quelques années (Juillet 1992, déjà !) : un séjour de vacances à **Knokke** avec des enfants de 6 à 12 ans. C'était déjà du COALA... et cette commune côtière nous inspire.

Nous transformons une école en **palace** pour enfants à gâter !

Nous emmenons les enfants dans un projet d'animation dans lequel chaque jeu, chaque animation réussie, fait gagner de l'argent à notre groupe. Au centre de notre local principal se dresse une pyramide de la taille de la pièce qui se remplit jour après jour de "billets". Au fil des jours, les enfants de plus en plus riches vont vivre dans le luxe et l'opulence avec, en point d'orgue, une soirée chic. Nous mettons les petits plats dans les grands : apéro, entrée plat, dessert, "dress code", soirée...

Mais en fin de séjour, alors que nous jouons les princes et les princesses, un hold-up à lieu dans notre pyramide générant aussi une aventure ludique... en vain, l'argent n'est pas retrouvé.

Le lendemain, nous vivons une journée "fauchée" !

Repas sur table, sans couvert... Animations simples, sans paillettes, sans artifices.

Une fin de vacances aux (vraies) valeurs retrouvées.

Temps d'animation "traditionnel" (et attendu des enfants) dans de nombreux centres de vacances : le **Casino** ! En veillée du soir ou journée, la formule fonctionne toujours, même en inter-âges.

Chaque enfant reçoit au départ une somme d'argent avec lequel il va pouvoir évoluer en toute autonomie dans un univers délimité. Selon l'imagination des animateurs-trices, il va pouvoir participer à des activités contre une partie de son patrimoine qu'il pourra même faire fructifier... s'il gagne !

Si l'on peut retrouver logiquement une table de roulette et les parties de cartes comme le 21 ou le black jack, chaque animateur-trice aime surprendre en proposant un jeu issu de son imagination, d'un jeu télévisé... ou d'une des nombreuses idées découvertes en formation (Le BACV COALA, c'est page 18 :))

Cette animation est propice à la mise en place d'un décorum tant dans l'espace que dans la tenue des croupiers-ères et des enfants. Reste à déterminer à quoi peut servir l'argent gagné : garantir sa possibilité de jouer tout au long de l'animation, acheter de quoi améliorer la convivialité du moment au bar du Casino, déterminer un grand gagnant ou jouer un rôle dans la suite des aventures individuellement voire collectivement.

Certains prévoient même une banque capable de prêter de l'argent en échange de services ou d'épreuves plus ou moins complexes.

Gagner des cailloux, des "points", des allumettes ou du faux argent, c'est bien ! Mais pour en faire quoi ?

Avez-vous déjà testé la **vente aux enchères** ? Encore une technique de la vie courante que les animateurs-trices adaptent dans leur animation. Après la récolte des précieuses valeurs, en fin d'animation, de journée, de semaine de plaine ou d'année, il est possible d'organiser un moment commun qui invitera les enfants à acquérir des packages au plus offrant. Cela va de la boîte au contenu mystérieux jusqu'au lot présenté exhaustivement avec toute l'emphase qu'un-e animateur-trice est capable de mettre en place. Chacun y placera ce qu'il pense avoir de la valeur : bonus physique ou immatériel, utile ou convivial, réfléchi ou rigolo.

Le temps des enchères est à bien cadrer et organiser afin de permettre aussi les alliances entre enfants : ensemble on va plus loin... aussi puisqu'on a plus de moyens.

VACANCES D'ÉTÉ...

Infos et inscriptions :

www.coala.be
inscriptions@coala.be
010/22 44 49

Protocole d'accueil
suite aux mesures
COVID-19
page 4

Programme complet
sur
www.coala.be

Plaines

- **Botassart**
 - Du 17 au 21 août 2020 : *Voyage dans le temps* (3-12 ans)
 - Du 24 au 28 août 2020 : *Les créatures magiques* (3-12 ans)
- **Gembloux**
 - Du 20 au 24 juillet 2020 (4 jours) : *Le mystère des 3 clés* (3-12 ans)
 - Du 27 au 31 juillet 2020 : *Quand les super-héros partent en vacances, les méchants envahissent la ville !* (3-12 ans)
- **Gesves**
 - Du 6 au 31 juillet 2020 : *20th Gesves Studio* (2,5-15 ans)
- **Mont-Saint-Guibert**
 - Du 22 au 24 juillet 2020 : *Les aventures de Loup* (2,5-5 ans)
 - Du 27 au 31 juillet 2020 : **COMPLET ! (liste d'attente)**
 - Du 03 au 07 août 2020 : *Mamie Gangster* (2,5-12 ans)
 - Du 10 au 14 août 2020 : *Appelez-moi Bob* (2,5-12 ans)
 - Du 17 au 21 août 2020 : **COMPLET ! (liste d'attente)**
 - Du 24 au 28 août 2020 : *Cabane Partie 2* (7-12 ans)
- **Perwez**
 - Du 01 au 03 juillet 2020 : *Vive les vacances !* (2,5-12 ans)
 - Du 06 au 10 et du 13 au 17 juillet 2020 : **COMPLET ! (liste d'attente)**
 - Du 22 au 24 et du 27 au 31 juillet 2020 : *Histoires médiévales* (2,5-12 ans)
- **Wavre (Profondsart)**
 - Du 01 juillet au 14 août 2020 : **COMPLET ! (liste d'attente)**

Séjours

Du 1 au 10 août 2020 | 350 €

Arcade Bota Mania

Comme Ralph, plonge à l'intérieur de notre machine de jeux d'arcade. Tu y découvriras des univers incroyables et des personnages tous plus fous les uns que les autres... Et, qui sait ?, peut-être deviendras-tu le héros de ton propre jeu vidéo...

👤 Enfants de 5 à 12 ans 📍 Centre Loryhan - Botassart



Du 11 au 20 août 2020 | 350 €

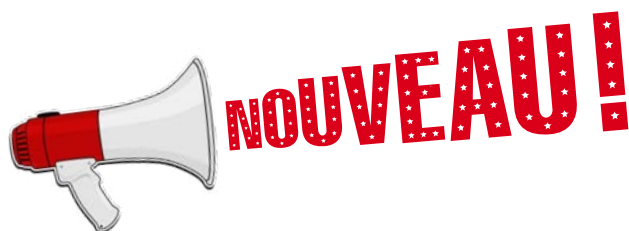
Les p'tits soucis du voyageur

Après un tour du monde, un étrange voyageur a déposé ses valises à Botassart. Pour l'ouverture de son musée, il lui manque quelques objets cruciaux. Es-tu prêt.e à l'aider ? Rencontre tout au long de ce séjour, des habitants farfelus venus des quatre coins du monde. Découvre leur histoire, leurs aventures et leurs secrets. Peut-être auront-ils un objet qui nous intéresse ?

De l'Afrique à l'Asie, de l'Amérique à l'Océanie en passant par l'Europe, prépare-toi à voyager... sans partir trop loin !

👤 Enfants de 5 à 12 ans 📍 Centre Loryhan - Botassart

FORMATIONS BACV...



Nous organisons une **2^e session de formation d'animateur-trice en Centre de vacances cet été !**

Suite à l'annulation de nos sessions de Pâques en raison de la crise sanitaire, nous avons décidé d'ouvrir une session supplémentaire fin août afin de répondre à la demande...

- ➔ Du **1 au 8 juillet 2020**, à Botassart
Session A - Placer les vacances au centre
- ➔ Du **21 au 28 août 2020**, à Botassart
Session B - Animer un centre de vacances

Infos et inscriptions :
www.coala.be

AILLEURS...



Du 1 au 10 août - 380 €

Keh-Ah-Laute Trophy 2020

Viens vivre une aventure de 10 jours, et relève chaque jour un défi pour faire gagner ta tribu lors de la grande finale. Des épreuves sportives, d'adresse et de dextérité t'attendent durant ce séjour unique !

Mais aussi : aventures multiples à vélo, à pied ou en kayak, logement sous tipis et tentes, feux de camp, découvertes, activités extraordinaires, et tout ça en mode vacances !

👤 Jeunes de 12 à 15 ans 📍 Botassart

Infos : 0470/77 23 59
Inscriptions : www.loryhan.be



Loryhan asbl
Rue de Châteaumont, 50
6833 Botassart
061/65 60 05 - 0470/77 23 59
www.loryhan.be

COALA

a.s.b.l.

Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs Actifs

Organisation de jeunesse pluraliste active dans le secteur ATL-extrascolaire au sens large, COALA prône des animations récréatives (récréatives, créatives et actives) dans un cadre bienveillant. Outre l'organisation d'animations et de formations, COALA défend la place de l'enfant au sein du secteur de la jeunesse.

ANIMATIONS

Plaines et séjours de vacances
Écoles de devoirs
Ludothèques
Animations extrascolaires
Coordinations ATL

SECRETARIAT GÉNÉRAL

(siège social)

Rue du Rivage, 10
1300 Wavre

010 22 44 49

info@coala.be

FORMATIONS

Accueil Temps Libre
Centre de Vacances

Andenne - Botassart - Fernelmont
Gembloux - Gesves - Mont-Saint-Guibert
Ohey - Perwez - Wavre

Avec le soutien de



Membre de



www.coala.be